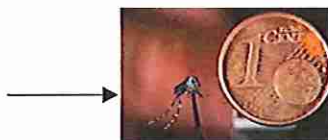


Le moustique tigre : qui est-il ?

Aedes albopictus de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 33 départements.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 6 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône-Métropole de Lyon et Savoie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Taille réelle
Le moustique tigre se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille.

Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne contaminée, malade ou non, qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

• Comment éviter la prolifération des moustiques ?

Quelques gestes simples

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin...
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme www.signalement-moustique.fr.

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes : www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr